

## PILOTE DE LIGNE (AIR TRANSPORT PILOTE LICENCE - ATPL - AVION ET HÉLICOPTÈRE)

**AIRWAYS COLLEGE**  
49300 CHOLET

### Informations pratiques

**Du 29/11/2021 au 29/11/2023**

- en centre : 2995 heures
- en entreprise : 2995 heures
- Temps plein
- Cours de jour

**Formation entièrement présentielle**

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

#### Airways College

Aérodrome de Cholet Rue Charles  
Lindberg  
49300 Cholet  
02-44-84-46-64  
[contact@airways-formation.com](mailto:contact@airways-formation.com)  
<http://www.airways.fr>

**Réunions d'information collective**

Non renseigné

**Portes ouvertes**

Non renseigné

**Inscriptions**

Ouvert

**Pré-requis**

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique  
17 ans Aptitude médicale classe 1 Valider bilan de compétences niveau bac scientifique ou process pré sélection Niveau 4 OACI (FCL055D) ou TOEIC (785) ou test d'anglais validé par l'ATO

#### Lieu de la formation

Airways College  
Aérodrome de Cholet Rue Charles  
Lindberg 49300 Cholet  
02-44-84-46-64

[contact@airways-formation.com](mailto:contact@airways-formation.com)

**Financements possibles**

• Non renseigné

# La formation

## Objectif Général

Certification

## Objectifs

- Préparation du vol sur avion lourd certifié du vol sur avion ou hélicoptère lourd certifié multipilote
- Conduite du vol
- Echanges en langue anglaise
- Exercice de l'autorité du commandant de bord

Phase 1 : prépa aéro Phase 2 : pilotage de base Phase 3 : ATPL théorique - Perfectionnement au pilotage - Vols opérationnels en VFR Phase 4 : vols aux instruments avion multimoteur (IRME/MEP - CPLME) Phase 5 : formation en équipage MCC - Airline préparation

## Blocs de compétences

> RNCP30754BC01 (CPP Bloc théorique)

• 1-Cours. Les candidats à une ATPL devront avoir suivi un cours de formation auprès d'un ATO. Le cours sera soit un cours de formation intégré, soit un cours modulaire. 2-Examen. Les candidats à une ATPL devront démontrer, dans les sujets suivants, un niveau de connaissance correspondant aux priviléges octroyés: — réglementation, — connaissance générale de l'aéronef – cellule/systèmes/motorisation, — connaissance générale de l'aéronef – instruments, — masse et centrage, — performance, — préparation et surveillance du vol, — performance humaine, — météorologie, — navigation générale, — radionavigation, — procédures opérationnelles, — principes du vol, — communications en VFR, — communications en IFR.

> RNCP30754BC02 (CPP Bloc pratique)

• Les candidats à une ATPL(A) devront être reçus à un examen pratique afin de démontrer leur aptitude à effectuer, en tant que PIC d'un avion multipilote en IFR, les procédures et manœuvres pertinentes, avec la compétence correspondant aux priviléges octroyés. L'examen pratique sera présenté dans un avion ou un FFS correctement qualifié et représentant le même type. Un candidat à une ATPL(H) devra être reçu un examen pratique afin de démontrer son aptitude à effectuer, en tant que PIC d'un hélicoptère multipilote, les procédures et manœuvres pertinentes, avec la compétence correspondant aux priviléges octroyés. L'examen pratique sera présenté dans un hélicoptère ou un FFS qualifié à cet effet et représentant le même type.

## Résultats attendus

Délivrance des licences PPL et CPL, ATPL théorique, qualifications IRME et MEP

## Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

## Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
  - Formation entièrement présentielles
- > Modalité pédagogique :
  - En organisme de formation

### En savoir plus

Source : Cariforef des Pays de la Loire - 131640 - Code établissement : 37921



**CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR**

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

**Des chargé.e.s d'information à votre écoute**

**0 800 200 303** Service & appel gratuits